

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

Affaires Juridiques
Réf : CC/NG n° 094

Draguignan, le **27 AVR. 2022**

Le Maire de Draguignan

à

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

JEUDI 5 MAI 2022 À 17 H 00

à la Salle des Cordeliers - Mairie de Draguignan

afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire de Draguignan – 28, rue Georges Cisson – BP.19 – 83001 Draguignan cedex - ☎ 04 94 60 31 31